

# Sommaire de l'information financière consolidée

Exercice terminé le 31 décembre 2020

Ce sommaire de l'information financière est extrait automatiquement du rapport financier consolidé déposé au Conseil et attesté par le trésorier, sans possibilité de modifications.

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil de la  
Municipalité de Saint-Faustin-Lac-Carré,

### Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la MUNICIPALITÉ DE SAINT-FAUSTIN-LAC-CARRÉ (la « Municipalité »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2020 et les états consolidés des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la MUNICIPALITÉ DE SAINT-FAUSTIN-LAC-CARRÉ au 31 décembre 2020, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

### Fondement de l'opinion avec réserve

La Municipalité n'a pas comptabilisé, aux 31 décembre 2020 et 2019 à l'état consolidé de la situation financière, des paiements de transfert relatifs à différents programmes d'aide concernant la construction d'immobilisations devant être financées ou non par emprunts pour lesquels les travaux ont été réalisés. Cette situation constitue une dérogation à la norme comptable sur les paiements de transfert (normes comptables canadiennes pour le secteur public) qui prévoit la comptabilisation des subventions lorsqu'elles sont autorisées par le gouvernement à la suite de l'exercice de son pouvoir habilitant et que les bénéficiaires ont satisfait aux critères d'admissibilité. Cette situation nous a conduits à exprimer une opinion d'audit avec réserve sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019.

Par ailleurs, l'article 24.1 de la Loi sur l'administration financière (RLRQ, chapitre A-6.001), entré en vigueur le 14 juin 2013, énonce que la seule partie d'un transfert pluriannuel qui doit être comptabilisée dans l'année financière du gouvernement est celle qui est exigible et autorisée par le Parlement. La comptabilisation de ces paiements de transfert comme le prescrit la norme comptable entraînerait les ajustements suivants sur les états financiers consolidés de la Municipalité :

	Augmentation / (Diminution)	
	2020	2019
<u>État de la situation financière</u>		
Débiteurs	2 728 914 \$	964 301 \$
Excédent accumulé		
- Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	170 440 \$	182 905 \$

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

	Augmentation / (Diminution)	
	2020	2019
- Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	681 944 \$	781 396 \$
- Financement des investissements en cours	1 876 530 \$	- \$
<u>État de l'excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales</u>		
Transferts	(91 763) \$	(65 900) \$
Remboursement de la dette à long terme	(79 298) \$	(51 256) \$
Affectations - Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	(12 465) \$	(14 644) \$
<u>État de l'excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales</u>		
Transferts	1 876 530 \$	- \$
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales	1 876 530 \$	- \$

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Municipalité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

**Observations - Informations financières établies à des fins fiscales**

Nous attirons l'attention sur le fait que la MUNICIPALITÉ DE SAINT-FAUSTIN-LAC-CARRÉ inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations sont établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14 et S23 portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

**Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Municipalité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Municipalité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Municipalité.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Municipalité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Municipalité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Municipalité à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Amyot Gélinas, s.e.n.c.r.l.*

Comptables professionnels agréés



PATRICE FORGET, CPA auditeur, CA  
AMYOT GÉLINAS, s.e.n.c.r.l.  
Mont-Tremblant, 27 mai 2021

**SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020**

	Réalizations 2019		Budget 2020		Réalizations 2020	
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé <sup>1</sup>
<b>Revenus</b>						
Fonctionnement	1	8 173 871	7 917 393	8 764 890	880 267	8 669 969
Investissement	2	145 648		368 675	9 778	368 675
	3	8 319 519	7 917 393	9 133 565	890 045	9 038 644
<b>Charges</b>	4	7 946 343	7 321 443	7 970 315	781 301	7 766 650
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	5	373 176	595 950	1 163 250	108 744	1 271 994
Moins : revenus d'investissement	6 (	145 648)	(	368 675)	(	368 675)
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	7	227 528	595 950	794 575	98 966	903 319
<b>Éléments de conciliation à des fins fiscales</b>						
Amortissement des immobilisations	8	964 089		975 927	94 391	1 070 318
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9	103 650	76 514			
Remboursement de la dette à long terme	10 (	614 100)	(	792 800)	(	914 457)
Affectations						
Activités d'investissement	11 (	3 353)	(	4 979)	(	27 604)
Excédent (déficit) accumulé	12	(307 540)	120 336	117 538	33 247	150 785
Autres éléments de conciliation	13	26 374			8 678	8 678
	14	169 120	(595 950)	295 686	1 812	287 720
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	15	396 648		1 090 261	100 778	1 191 039

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, pages S12 et S13

**SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2020**

		2019	2020	2019
		Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
<b>Actifs financiers</b>				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	2 062 015	3 009 677	3 245 911
Débiteurs	2	947 771	1 748 730	1 797 202
Placements de portefeuille	3			
Autres	4			
	5	3 009 786	4 758 407	5 043 113
<b>Passifs</b>				
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	6			
Dette à long terme	7	9 101 641	8 764 516	9 820 892
Passif au titre des avantages sociaux futurs	8			
Autres	9	1 623 641	3 596 715	3 649 742
	10	10 725 282	12 361 231	13 470 634
<b>Actifs financiers nets (dette nette)</b>	11	(7 715 496)	(7 602 824)	(8 427 521)
<b>Actifs non financiers</b>				
Immobilisations	12	22 807 149	23 889 363	24 949 847
Autres	13	176 730	145 093	161 179
	14	22 983 879	24 034 456	25 111 026
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	15	531 396	826 962	1 002 625
Excédent de fonctionnement affecté	16	851 017	1 093 229	1 130 065
Réserves financières et fonds réservés	17	692 057	530 452	565 719
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	18 (	483 101 ) (	434 756 ) (	441 460 ) (
Financement des investissements en cours	19	(298 768)	(951 652)	(951 652)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	20	13 975 782	15 367 397	15 378 208
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	21			
	22	15 268 383	16 431 632	16 683 505

Extrait du rapport financier, pages S8, S15 et S23-1

**DÉTAIL DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ, DES RÉSERVES FINANCIÈRES**  
**ET DES FONDS RÉSERVÉS CONSOLIDÉS**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2020**

		2020	2019
<b>Excédent de fonctionnement affecté</b>			
Administration municipale			
▪ Sécurité publique	23	16 128	75 373
▪ Aqueduc	24	85 755	120 723
▪ Bâtiments	25	56 827	16 000
▪ Égout	26	187 197	185 378
▪ Travaux publics	27	86 601	47 213
▪ Matières résiduelles	28	152 985	173 922
▪ Administration	29	100 502	113 320
▪ Promotion et développement	30	117 721	79 159
▪ Autres	31	289 514	39 929
	32	1 093 230	851 017
Organismes contrôlés et partenariats <sup>1</sup>	33	36 835	58 954
	34	1 130 065	909 971
<b>Réserves financières et fonds réservés</b>			
Administration municipale			
	35	530 452	692 057
Organismes contrôlés et partenariats <sup>1</sup>	36	35 267	35 267
	37	1 695 784	1 637 295

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, pages S15 et S23-1

**SOMMAIRE DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME  
AU 31 DÉCEMBRE 2020**

		2020
Endettement net à long terme de l'administration municipale	1	6 701 409
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	2	8 047 360

*Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S25*

**SOMMAIRE DE L'ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE  
AU 31 DÉCEMBRE 2020**

		2020 Total consolidé	2019 Total consolidé
Dette à long terme à la charge de l'organisme municipal			
Emprunts refinancés par anticipation	3		
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	4		
Montant à la charge de l'ensemble des contribuables	5	7 445 881	7 695 888
Montant à la charge d'une partie des contribuables	6	1 711 197	1 846 291
Dette à long terme à la charge des tiers			
Gouvernement du Québec et ses entreprises <sup>1</sup>	7	695 764	777 321
Autres	8		
Dette en cours de refinancement / Reclassement / Redressement	9		
	10	9 852 842	10 319 500

1. Incluant les revenus futurs découlant des ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

*Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S37*

**SOMMAIRE DES REVENUS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020**

		Réalizations 2019 Administration municipale	Budget 2020 Administration municipale	Réalizations 2020 Administration municipale	Total consolidé
<b>Fonctionnement</b>					
Taxes	11	6 340 631	6 617 766	6 702 758	6 702 758
Compensations tenant lieu de taxes	12	79 570	81 237	82 368	82 368
Quotes-parts	13				
Transferts	14	351 046	346 469	664 461	671 372
Services rendus	15	368 006	369 171	244 116	134 171
Imposition de droits, amendes et pénalités, revenus de placements de portefeuille	16	529 416	387 640	954 585	955 239
Autres	17	505 202	115 110	116 602	124 061
	18	8 173 871	7 917 393	8 764 890	8 669 969
<b>Investissement</b>					
Taxes	19				
Quotes-parts	20				
Transferts	21	46 803		103 497	103 497
Autres	22	98 845		265 178	265 178
	23	145 648		368 675	368 675
	24	8 319 519	7 917 393	9 133 565	9 038 644

*Extrait du rapport financier, page S12*



**SOMMAIRE DES CHARGES CONSOLIDÉES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020**

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2020	Réalizations 2020			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2020	2019
Administration générale	1	1 397 878	1 304 254	52 727	1 356 981	1 356 981	1 388 486
Sécurité publique							
Police	2	712 096	693 036		693 036	693 036	653 826
Sécurité incendie	3	594 122	591 278	30 330	621 608	475 794	595 831
Autres	4	51 433	70 267		70 267	70 267	55 754
Transport							
Réseau routier	5	1 764 033	1 841 877	533 445	2 375 322	2 375 322	2 230 676
Transport collectif	6	26 400	26 361		26 361	26 361	25 306
Autres	7						
Hygiène du milieu							
Eau et égout	8	341 923	383 903	261 263	645 166	645 166	586 242
Matières résiduelles	9	611 035	562 449	14 103	576 552	487 438	462 233
Autres	10	190 527	142 827	3 806	146 633	146 633	166 059
Santé et bien-être	11	5 900	3 197		3 197	3 197	5 209
Aménagement, urbanisme et développement							
Aménagement, urbanisme et zonage	12	250 923	270 615	2 035	272 650	272 650	253 126
Promotion et développement économique	13	93 013	64 452	1 815	66 267	66 267	118 440
Autres	14						
Loisirs et culture	15	1 019 597	801 225	76 403	877 628	877 628	1 055 217
Réseau d'électricité	16						
Frais de financement	17	262 563	238 647		238 647	269 910	244 917
Effet net des opérations de restructuration	18						
	19	7 321 443	6 994 388	975 927	7 970 315	7 766 650	7 841 322
Amortissement des immobilisations	20		975 927 (	975 927 )			
	21	7 321 443	7 970 315		7 970 315	7 766 650	7 841 322

Extrait du rapport financier, pages S28-1 à S28-3

**SOMMAIRE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉ**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020**

	Réalizations 2019		Réalizations 2020		
	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé <sup>1</sup>	
<b>Revenus d'investissement</b>	1	145 648	368 675	9 778	368 675
<b>Éléments de conciliation à des fins fiscales</b>					
Immobilisations - Acquisition	2 (	2 373 303 )(	2 058 140 )(	46 160 )(	2 104 300 )
Autres investissements - Émission ou acquisition	3 (	) (	) (	) (	) (
Financement à long terme des activités d'investissement	4	1 884 300	447 800		447 800
Affectations					
Activités de fonctionnement	5	3 353	4 979	12 847	27 604
Excédent accumulé	6	69 367	583 805	23 535	607 340
	7	(416 283)	(1 021 556)	(9 778)	(1 021 556)
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	8	(270 635)	(652 881)		(652 881)

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

*Extrait du rapport financier, page S14*